

Non au défilé des troupes algériennes à Paris

le 14 juillet 2014

Le chef de l'Etat a décidé que 72 pays, qui furent, selon lui, des nations belligérantes de la première guerre mondiale, seraient invités cette année à participer au défilé du 14 juillet sur les Champs Elysées. Il est bien sûr parfaitement digne et important d'honorer la mémoire des soldats de toutes origines qui ont combattu dans ce conflit particulièrement meurtrier, pour certains aux côtés de la France dans des pays alliés, pour d'autres dans le cadre de l'ancien Outre-mer français. Ce dernier rassemblait alors des territoires sous souveraineté française, qui en majorité n'étaient pas des nations constituées en Etats historiques.

Le devoir de mémoire ne devrait pas s'appuyer sur de tels anachronismes pour la transmission à la jeunesse.

Dans le cas spécifique du territoire algérien, il s'agissait même, en 1914, de départements français, avec plus de 700 000 habitants d'origine européenne, installés pour la plupart depuis des générations. Environ 150 000 d'entre eux furent mobilisés et combattirent souvent dans les mêmes unités que les 170 000 soldats musulmans issus de ces départements d'Algérie. La population algérienne de l'époque, qui comptait 5.5 millions d'habitants, eut, à parts à peu près égales pour ses deux composantes, 50 000 Morts pour la France pendant ce conflit. Il serait offensant d'oublier d'honorer la mémoire de ces soldats issus de l'Algérie française, qui ont aujourd'hui leurs descendants en France après l'exode de 1962, d'abord nos compatriotes Pieds-noirs et Harkis repliés et aussi certains immigrés algériens naturalisés français parfois depuis longtemps. Vouloir honorer, à travers l'Etat algérien d'aujourd'hui qu'une partie des combattants, est injuste et offensant pour les autres.

Par ailleurs, il est tout à fait déplacé d'envisager la participation de l'Algérie au défilé national pour des raisons supplémentaires, liées à l'histoire récente. En effet la vague terroriste particulièrement sanglante

du FLN, qui endeuilla le territoire de 1954 à 1962, frappa de très nombreux civils et parmi eux, de manière volontairement symbolique, des anciens combattants Français Musulmans des deux guerres mondiales. En outre les Harkis, supplétifs de l'armée française, furent massacrés après le « cessez le feu » du 19 mars 1962, avec une extrême barbarie, alors qu'ils étaient désarmés et non protégés, par dizaines de milliers, souvent avec leurs familles, sans que ces faits ne soient admis encore aujourd'hui par l'Etat algérien.

De plus, depuis 1962, l'Algérie et le FLN ont laissé faire, voire orchestré de nombreuses profanations de cimetières chrétiens ou juifs, des tombes de soldats Morts pour la France et d'anciens combattants. De même ont été systématiquement détruits, dans les communes d'Algérie les monuments aux Morts pour la France qui n'ont pu être rapatriés, dédiés aux soldats de toutes origines.

L'Etat algérien enfin refuse toujours de contribuer à une mémoire apaisée et surtout qui respecterait toutes les victimes des tragédies de notre histoire commune.

Il a au contraire multiplié, encore ces dernières années, les gestes de haine, les provocations, ou les offenses à l'égard de la France, de son histoire en Algérie, de ses soldats et donc de tous les Français. Jusqu'à l'hymne national, issu d'un chant du FLN inchangé depuis 1962, qui met en cause la France comme ennemi qui doit rendre des comptes, probablement seul cas au monde où un pays en agresse un autre dans son hymne national.

Tout cela ne peut être oublié.

C'est pourquoi on ne peut que s'élever avec la plus grande indignation contre la présence de soldats de la République algérienne démocratique et populaire dans le défilé traditionnel du 14 juillet, à proximité de la tombe du soldat inconnu. Ce serait une deuxième mort pour tous ces soldats français, Morts pour la France et une offense inacceptable pour nombre de citoyens de notre pays.

Le jour de la fête nationale qui plus est, la mémoire des soldats Morts pour la France ne soit pas bafouée :

- la mémoire de tous les soldats de la guerre de 1914/1918 issus des départements algériens d'alors ;
- la mémoire de tous les Morts pour la France des conflits ultérieurs, venus de l'Algérie d'alors et celle des soldats ayant combattu pendant la guerre d'Algérie ;
- la mémoire de tous les soldats français dont les tombes ont été profanées et la mémoire de ceux dont les noms étaient inscrits sur les monuments aux Morts saccagés en Algérie après 1962 ;
- la mémoire des anciens combattants victimes du terrorisme du FLN de 1954 à 1962 ;
- la mémoire des dizaines de milliers de Harkis assassinés après le «cessez-le-feu».

Gilles Bonnier

NB : dans une moindre mesure la participation du Vietnam a ce défilé est également choquante en cette année anniversaire de Dien Bien Phu. Le Vietminh a commis beaucoup d'atrocités de 1945 à 1954 à l'encontre des soldats français, notamment en exterminant nombre de prisonniers dans ses camps de la mort jusqu'au dernier moment. Ceci non plus ne peut être oublié

Le 20 Mai 2014